

Poursuivre

Dans la continuité des actions engagées sous la conduite de Brigitte Fargevieille, le nouveau bureau du Cercle pour l'aménagement du territoire a souhaité soumettre à ses membres une feuille de route pour les mois à venir. L'Assemblée générale du 27 juin sera l'occasion d'en débattre et de définir les thèmes prioritaires d'échanges et de travail à inscrire à notre agenda. Entre la décarbonation et les enjeux de réindustrialisation, l'organisation de nos systèmes de soins, les transformations des mobilités, les objectifs de sobriété foncière, la revitalisation des villes moyennes... l'actualité territoriale retrouve depuis quelques mois un très haut niveau d'intensité. Grâce au capital d'expériences et d'expertises qu'il rassemble, le Cercle est en mesure de contribuer plus qu'utilement aux débats publics et d'offrir un cadre de réflexion à la fois prospectif et indépendant. Sans ignorer les belles pages de l'histoire de l'aménagement du territoire, marquées notamment par la création très originale de la DATAR il y a exactement soixante ans, le Cercle se doit surtout d'explorer l'avenir et de constituer un lieu de propositions reconnu pour le préparer. C'est à l'horizon 2050 que notre planification énergétique et écologique est aujourd'hui tenue de se projeter. C'est à cette même échéance temporelle que nos choix d'aménagement vont devoir s'ordonner.

Nicolas Portier
Président du Cercle